

Master Sciences sociales – Parcours : Populations et développement

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Présentation

* Le parcours Populations et développement, qui accueille environ vingt étudiants par an, est une formation pluridisciplinaire articulant des compétences en anthropologie, sociologie et démographie.

* Ce parcours, à la fois recherche et professionnel, forme des étudiants (recherche fondamentale et appliquée) à l'analyse des grandes problématiques actuelles du développement dans les domaines de la santé, des migrations et de l'éducation. Cette formation peut être prolongée en doctorat dans différentes disciplines des sciences sociales. Elle vise également à former à des emplois d'expert du développement auprès d'institutions nationales ou internationales.

* Le programme du Parcours est conçu en sorte que les étudiants acquièrent de solides compétences théoriques par l'étude des théories sociologiques, anthropologiques et démographiques du développement et par l'initiation aux grandes problématiques actuelles du développement.

* Les étudiants devront aussi acquérir de fortes compétences méthodologiques, en étant formés aux méthodes d'enquêtes qualitatives (enquête par observation directe, par entretien) et quantitatives (enquête par questionnaire, analyse statistique de données). De plus, les enseignements du Parcours comprennent une formation à la maîtrise d'outils informatiques adaptés au traitement des données des sciences sociales

* Le Parcours a également prévu l'apprentissage par les étudiants de savoir-faire professionnels indispensables à l'exercice du métier d'expert en population et développement, comme, par exemple, le montage et le management de projets de développement, l'élaboration d'une stratégie de suivi-évaluation, la

production d'indicateurs permettant d'orienter et d'évaluer les actions de développement, etc.

* La dimension internationale commune aux objectifs des enseignements du parcours Populations et développement se concrétise également par la réalisation pour les étudiants de deux enquêtes de terrain de trois mois, l'une en M1, l'autre en M2, dans un pays en développement.

OBJECTIFS

Former dans une perspective pluridisciplinaire (anthropologie, sociologie et démographie) les étudiants à l'analyse des problématiques actuelles du développement dans les domaines de la santé, des migrations et de l'éducation. Leur faire acquérir des compétences théoriques et méthodologiques ainsi que des savoir-faire professionnels sur l'étude du développement, en leur permettant de réaliser deux stages dans les pays du Sud et d'obtenir une solide expérience de terrain.

COMPÉTENCES VISÉES

Concevoir et mettre en oeuvre : une enquête démographique et/ou socio-anthropologique, élaborer des choix méthodologiques, définir une stratégie de suivi-évaluation ou recherche, savoir monter et manager un projet de développement.

- **Produire des connaissances mobilisables par l'ensemble des acteurs** : des données, des statistiques, des indicateurs permettant d'orienter et d'évaluer les actions de développement ; des analyses ciblées, des analyses contextuelles.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- **Faire dialoguer expertise et outils théoriques.**
- **Valoriser son expertise** : présenter ces données sous différents formats, rédiger des rapports et des notes de synthèse, établir des recommandations programmatiques dans le cadre des politiques ou des actions en matière de population et développement.
- **Communiquer en anglais.**
- **Utiliser les outils informatiques.**
- **Travailler en équipe.**
- **Capitaliser des connaissances sur les acteurs du développement** et le paysage institutionnel international concerné par le développement.
- **Acquérir un regard critique et réflexif.**
- **Savoir conduire des enquêtes de terrain.**
- **Avoir une expérience à l'international.**

Programme

ORGANISATION

En M1 et en M2 les cours sont concentrés sur le premier semestre afin que les étudiants puissent consacrer le second semestre à un stage de recherche sur le terrain ou à un stage professionnel dans une institution.

Les étudiants bénéficient de l'encadrement d'une équipe pédagogique expérimentée, dynamique et impliquée dans leur réussite universitaire. Le parcours Populations et développement s'appuie sur un centre de recherche reconnu internationalement et disposant d'un large réseau institutionnel : le CEPED (Centre Population & Développement), U.M.R. 196 Paris Descartes/IRD. Pour plus d'information, consulter le site du CEPED : <http://www.ceped.org/>

En M1 comme en M2, les étudiants suivent obligatoirement l'ensemble des cours et des ateliers, qui sont concentrés au premier semestre, le second semestre étant consacré à un stage de longue durée. L'assiduité, la ponctualité et la participation active aux cours sont prises en compte dans l'évaluation finale.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 3 mois en Master 1 et 3 mois en Master 2 durant les 2ème et 4ème semestres.

Stages et projets tutorés :

Au second semestre du M1 et du M2, les étudiants font un

stage de recherche sur un terrain de leur choix ou un stage professionnel dans une institution travaillant sur les questions de développement. La durée du stage est de 3 mois en M1 ainsi qu'en M2.

Au moins un des deux stages de recherche ou professionnel

doit être fait dans un pays en développement au Sud, afin que les étudiants acquièrent une connaissance pratique des spécificités des questions de développement, ainsi qu'une expérience concrète des conditions de travail dans ces régions.

Les étudiants doivent participer, avec l'aide des enseignants,

à la recherche de leur stage professionnel ou de leur terrain de recherche. Ils bénéficient, en M1 comme en M2, d'un solide encadrement grâce à un atelier de préparation au terrain tout au long du premier semestre, ainsi que d'un suivi individualisé par leur directeur de mémoire et leur maître de stage.

Pour les étudiants qui font leur stage dans une institution (ONG, fondation, institut, centre de recherche, agence internationale, etc.), celui-ci doit être validé par le responsable des stages, qui vérifie que le stage est en lien direct avec la formation du parcours Populations et développement.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Chaque stage professionnel fait l'objet d'une convention qui

le contractualise. La convention est émise par l'Université Paris Descartes et elle est signée par l'étudiant, le directeur du Parcours Populations et développement, le représentant de la Faculté SHS et le représentant de l'organisme où se déroule le stage professionnel.

Afin d'aborder leur stage professionnel ou de recherche dans

les meilleures conditions, les étudiants doivent s'assurer au préalable qu'ils sont en bonne santé (visite médicale, mise à jour des vaccinations, assurance rapatriement, ...) et qu'ils disposent des documents officiels requis (passeport, visa, autorisation de travail, convention de stage,...).

Le Parcours Populations et développement ne dispose pas

de fonds propres lui permettant de soutenir financièrement les étudiants face aux coûts d'un séjour à l'étranger. Les étudiants français peuvent solliciter une aide à la mobilité, accordée sous conditions de ressources, auprès du Service des relations internationales de l'Université Paris Descartes. Le CEPED fait fonction de laboratoire d'accueil pour les

étudiants du Parcours Populations et développement et leur propose éventuellement des stages en mobilisant ses réseaux nationaux et internationaux.

Admission

Etudiants en formation initiale en sciences sociales.

Professionnels travaillant dans des ONG ou des organisations internationales.

PRÉ-REQUIS

- Avoir suivi des cours de sciences sociales en Licence.
- Un niveau d'anglais suffisant pour suivre un cours dans cette langue.
- Un projet de recherche.

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Doctorat dans différentes disciplines de sciences sociales (notamment anthropologie, sociologie, démographie).

Poursuite d'études à l'étranger

Durant leur formation, les étudiants du Parcours Populations et développement doivent réaliser un stage de terrain dans des pays du Sud.

TAUX DE RÉUSSITE

78,95 en M1 - 93,75 en M2

Le taux de réussite est très élevé aussi bien en M1 qu'en M2. Cela s'explique par la motivation des étudiants à suivre la formation et par l'importance de l'encadrement et de l'investissement de l'équipe pédagogique. Le taux d'abandon s'explique essentiellement par des erreurs d'orientation des étudiants. Les étudiants qui n'abandonnent pas réussissent tous ou presque au Master.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Les étudiants issus du Parcours Populations et développement pourront travailler dans le domaine de la recherche ou de l'expertise sur des questions telles que la santé, notamment la santé de la reproduction, le vieillissement, les rapports de genre, l'éducation, les relations entre population et environnement, les migrations internationales, la pauvreté, etc.

Secteurs : Institutions nationales (directions de la statistique, services d'étude de ministères), institutions internationales (agences des Nations unies, ...), ONG et fondations spécialisées dans le développement.

Équipes de recherche des universités et des grands établissements de recherche (IRD, CNRS, INED, INRA, CIRAD, INSERM, etc.).

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Métiers : Expert, chargé d'étude ou de programme, chef de projet, consultant en matière de population et développement.

Contacts

Secrétariat pédagogique

Nathalie Druliolle

nathalie.druliolle@parisdescartes.fr

Responsable du diplôme

Olivier Leservoisiér

olivier.leservoisiér@parisdescartes.fr

En bref

Composante(s)

UFR des Sciences humaines et sociales - Sorbonne

Niveau d'études visé

BAC +5

Durée

2 ans

ECTS

120

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Campus Saint Germain des Prés

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation